

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 MARS 2021

DELIBERATION N° DEL012-21

L'an deux mille vingt-et-un, le 4 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 26 février 2021, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, E. FABBRO, G. JACCOUD, M.A. JANSER, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO, D. FINAZZO, D. FRANCILLON, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, V. MERCIER, J. PAVAN, P. VERRI, M. YAMOUNI

Pouvoirs :

M^{me} LAZZAROTTO Elodie (pouvoir à Yacine HADJ HASSINE, en date du 3 mars 2021)
M^{me} TOURRE Anaïs (pouvoir à Yacine HADJ HASSINE, en date du 4 mars 2021)
M. JAUSSOIN Timothée (pouvoir à Meg-Anne JANSER, en date du 4 mars 2021)
M. STAMBOULIAN Sylvain (pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 2 mars 2021)

Mesdames Lola Malvoisin et Meg-Anne JANSER ont été élues secrétaires de séance.

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2020.

Rapporteur : Eric BEVILLARD

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Il est porté à la connaissance du conseil municipal le bilan annuel des acquisitions et des ventes réalisées par la ville en 2020 (document annexé à la présente) en application de la loi n° 95-127 du 8 février 1995.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui donner acte de la présentation de ces éléments.

Conclusions : La présente délibération est approuvée par 27 voix pour et 2 contre.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 4 mars 2021.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble2, place de Verdun - dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'État.

COMMUNE DE GIERES

ACQUISITIONS 2020

Nom du vendeur	Références Cadastrales	Surface Parcelle (s) m ²	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix Payé	Date acte notarié	Nom du notaire
/							

VENTES 2020

Nom de l'acquéreur	Références Cadastrales	Surface Parcelle m ²	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix payé	Date acte notarié	Nom du notaire
Grenoble-Alpes Métropole	AR 377 AR 380	581 m ²	/	08/07/2019	Transfert à titre gratuit	22/12/2020	M ^e Krampac- Duverneuil

CONSTITUTION DE SERVITUDE 2020

Nom du preneur	Références Cadastrales	Surface Parcelle	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix	Date acte notarié	Nom du notaire
/							

BAIL 2020

Nom du preneur	Références Cadastrales	Surface Parcelle	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix	Date d'entrée en vigueur du bail	Nom du rédacteur du bail
/							